

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19123884

Déposé au Greffe du
Tribunal de l'Entreprise de Liège.
division Neufchâteau
le 06/08/19
jour de sa réception.
Le Greffier

N° d'entreprise : 0452 762 445

Dénomination

(en entier)

Coopérative de Mannhez

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité illimitée

Siège : Joubiéval, 16 à 6690 VIELSALM

Objet de l'acte : Démission-nomination d'administrateurs, liste des associés

Suivant A.G.O. du 15 mai 2019, les décisions suivantes sont prises et deviennent effectives en date de ce jour :

Démission comme administrateur de Nyika Geza et Neuville Alain.

Démission comme associés de Nyika Geza, Neysen Antoine et Neuville Alain.

Nomination de Jérôme Willem comme Président du C.A.

Liste des administrateurs :

Willem Jean-Claude : Adm. délégué

Willem Jérôme : Adm. Président

Liste des associés :

Willem Jean-Claude & Jérôme et Detaille Sébastien avec 10 parts chacun.

L'assemblée générale ordinaire de la société est fixée, à partir de 2020, au second jeudi du mois de septembre, soit six mois après la clôture.

Déposé en même temps : P.V. de l'A.G.O. du 15 mai 2019.

Jean-Claude Willem

Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature